

Éducation Physique et Sportive
**Projet d'action pédagogique impliquant la participation d'un intervenant
extérieur sur le temps scolaire**

Année scolaire 20 / 20 *

Ce projet est à adresser à l'Inspection de l'Éducation Nationale **au moins 15 jours avant le début du
module d'apprentissage.**

*le projet pédagogique est à renouveler chaque année scolaire

1-Volet administratif

Activité Physique Sportive et Artistique (APSA) :

Circonscription			
École :			
Adresse électronique :	@ac-martinique.fr		
Téléphone	Fixe :	Mobile :	
Direction d'école	Madame, Monsieur :		

Nom et prénom de l'enseignant(e) de la classe :	
Nom et prénom de l'enseignant(e) responsable de l'activité, si différent :	
Niveau(x) de classe :	
Cycle(s) :	
Effectif :	

AGREMENT

- **Convention** pour les intervenants rémunérés **signée le**/...../..... **valide jusqu'au**/...../.....

Nom et prénom du ou des intervenants extérieurs		État	
Intervenant extérieur rémunéré	Qualification (Indiqué le diplôme)	Agrément validé	Réputé agréé
Intervenant extérieur bénévole		1 ^{ère} demande d'agrément	Renouvellement d'agrément
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Accompagnateur(s) de la **vie collective**

Autoriser de la directrice-teur

*** L'intervenant débutera l'encadrement de l'activité une fois l'honorabilité vérifiée.**

Projet d'école

Intitulé de la fiche action du projet d'école en lien avec APSA :

Conditions de mise en œuvre

Lieu de pratique		
Période	Du	Au
Nombre et durée des séances du module d'apprentissage :	Nombre de séances :	durée d'une séance :
Jour(s) de la semaine :		
Créneau(x) horaires :		

Modalités d'organisation du module d'apprentissage

Organisation pédagogique retenue* :

- A1. La classe fonctionne en un seul groupe - maître et intervenants co-animent.
- A2a. Les élèves sont répartis en plusieurs groupes - le maître coordonne le déroulement de l'activité.
- A2b. Les élèves sont répartis en plusieurs groupes – maître et intervenants, chacun en charge d'un groupe, poursuivent l'objectif défini par le projet.

**Préciser en cochant.*

Rôle de l'enseignant(e)	Rôle de l'intervenant(e)

Aspect sécuritaire

Conditions de sécurité spécifiques à l'activité (préciser)		
Conditions d'information réciproque en cas d'absence ou de problème :	Structure d'accueil :	Intervenant extérieur :
	Adresse électronique : _____@ac-martinique.fr Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____	Adresse électronique : _____@_____ Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____
Vérification de la conformité des locaux, des installations et des équipements :	POSS : Protocole sanitaire : Cahier technique et d'entretien des installations :	

<u>Date et signature de l'enseignant</u>	<u>Date et signature du/des intervenant(s) rémunéré(s)</u>
Autorisation du Directeur-trice d'école :	
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable Sous réserve : <ul style="list-style-type: none"> - de l'avis favorable de l'IEN - de l'agrément de l'intervenant 	Date, signature et cachet :
<u>Remarques éventuelles :</u>	

Avis de l'Inspecteur-trice de l'Éducation Nationale :	
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <u>Remarques éventuelles :</u>	Date, signature et cachet :

Références règlementaires
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Articles D 551-1 et suivants du Code de l'Éducation</i> • <i>Décret N°2017-766 du 4 mai 2017</i> • <i>Circulaire n°92-196 du 3 juillet 1992,</i> • <i>Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017 (NOR : MENE1717944C),</i> • <i>Circulaire n° 2017-127 du 22-8-2017 (NOR : MENE1720002C)</i>

Pièces jointes :	
1	Demande d'agrément et de renouvellement d'agrément
2	Annexe 1 convention - Fiche école
3	Annexe 2 convention - La liste des personnes réputées agréées qui seront amenées à intervenir
4	Exemple de modèle de programmation annuelle en EPS

